

[Aide et conseils](#)

[Ville de Janzé](#)

Plateforme de l'habitat - Roche aux Fées Communauté

Pour vous accompagner dans votre projet, la plateforme locale de l'habitat vous permet d'avoir un interlocuteur unique pour toutes vos questions.

Rendez-vous sur <http://raf.habitatpaysdevitre.org/>

Architecte conseil

L'architecte conseil du département d'Ille-et-Vilaine peut vous conseiller gratuitement dans vos démarches d'urbanisme ou vos projets de rénovation.

Permanence deux fois par mois sur rendez-vous

Prendre rdv auprès du service urbanisme au 02 99 47 38 25

Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

Que vous soyez propriétaire ou locataire, l'ADIL d'Ille-et-Vilaine vous accompagne dans vos projets et vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions du logement :

- les prêts et les aides adaptés à votre situation (diagnostic financier sur mesure, simulations...),
- les contrats, la fiscalité, le droit de la location, la copropriété, les rapports avec les professionnels...

Permanence chaque 2^{ème} mardi du mois (hors vacances scolaires) de 10h à 12h aux Halles

Prendre rdv auprès du service urbanisme au 02 99 47 38 25

Pour en savoir 02 99 78 27 27 - [adil35](#) [wanadoo](#) [dot] [fr](#) data-extlink=""

Contact

Service urbanisme

Services techniques
Rue Louis Blériot

02 99 47 38 25

[Nous contacter](#)

rgba(255,255,255,1)

Horaires

Lundi, mercredi et vendredi
8h30-12h00
14h00-17h00

Mardi
8h30-12h00 / 15h00-17h00

Jeudi
8h30-12h

Accueil sur **rendez-vous l'après-midi**

rgba(255,255,255,1)